



LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE



Observer pour décider

AVRIL 2015 - N° 106

La pratique d'une Activité Physique et Sportive (APS) par certaines personnes, par exemple celles atteintes d'une pathologie chronique, suppose que les professionnels assurant leur encadrement disposent des compétences nécessaires. Celles-ci peuvent s'acquérir grâce, en particulier, à des formations. La pratique d'une APS peut également entraîner, pour les encadrants, un investissement plus important que pour d'autres types de publics dans la mesure où la prise en charge des pratiquants, lors des séances, est assurée au sein de groupes moins nombreux et de manière plus individualisée. Par ailleurs, le développement des APS chez les personnes à besoins spécifiques nécessite d'adopter une démarche fondée sur l'observation. En effet, l'observation en matière de « sport-santé » est une condition indispensable pour agir efficacement sur la santé et s'inscrire dans la durée.

Elle peut également contribuer à améliorer les projets, voire généraliser certains d'entre eux sur le territoire. Elle est ainsi une condition indispensable pour bénéficier de financements de la part d'organisations tant publiques que privées. En effet, démontrer que ces programmes ont un impact positif sur la santé des pratiquants concernés est un atout lors des discussions avec des financeurs potentiels.

Elle permet en outre de donner aux pratiquants des éléments concrets sur les progrès réalisés. C'est aussi un moyen, pour la fédération sportive concernée, d'évaluer son action et de la faire évoluer si besoin.

LE POINT DE VUE



Pr Martine Duclos

CHU CLERMONT-FERRAND,
PÔLE RESSOURCES NATIONAL
SPORT-SANTÉ BIEN-ÊTRE

Enfin, l'observation s'inscrit dans une démarche qui permet de valoriser et de faire reconnaître le « sport-santé » comme un instrument à part entière de prévention primaire et tertiaire en matière de santé. Les actions développées dans le champ du « sport-santé » doivent ainsi être évaluées pour que leurs effets soient reconnus, notamment en tant que thérapeutique non médicamenteuse contribuant au maintien de la santé.

L'observation repose sur des marqueurs portant sur la santé physique (tour de taille, condition physique, niveau d'activité physique...), psychique (qualité de vie, estime de soi...) et/ou sociale, ainsi que par l'observation de l'assiduité au programme et l'absence d'évènements indésirables (blessures...).

Pour qu'une observation soit efficace, il convient avant de l'engager que ses objectifs soient définis précisément, préalable indispensable pour, dans un second temps, retenir les outils permettant de mesurer l'atteinte de ces objectifs. Il convient ainsi d'identifier avec soin les paramètres à mesurer et les outils d'évaluation utilisés. Par exemple, en matière de lutte contre le surpoids ou l'obésité, l'Indice de Masse Corporelle (IMC) ou le tour de taille sont les bons marqueurs et non le poids. Ils permettent de comparer les résultats obtenus avec d'autres observations déjà réalisées et de mettre en évidence les points faibles mais aussi les points forts du projet. Les outils d'observation doivent être précis, faciles à comprendre par tous (les personnes observées et les observateurs) et être aisément utilisables... En conséquence, cette première étape est primordiale car elle conditionne la qualité des données collectées et donc l'interprétation et la validité des résultats obtenus. ●

Observer pour décider

Qu'elle relève d'approches quantitatives ou qualitatives, toute démarche d'observation constitue une étape structurante dans l'élaboration d'une politique publique. Outil de connaissance approfondie et d'aide à la décision, l'observation permet, notamment, d'évaluer l'impact des politiques sportives ou encore de caractériser le poids du sport sur l'ensemble du territoire national.

Une priorité ministérielle

L'observation, comme préalable à toute démarche de projet, a fait l'objet d'une demi-journée de travail lors du séminaire des réseaux « sport pour tous » du ministère en charge des Sports, organisé à Reims en mars dernier. Les différents temps de travail de cette matinée dédiée à l'observation ont mis en relief la nécessité de disposer de données fiables, objectivées et partagées pour pouvoir orienter la politique et les actions en faveur du sport pour tous.

À titre d'exemple, dans le cadre de l'élaboration d'un schéma de développement du sport régional, certaines expériences présentées ont illustré le fait que l'étape de diagnostic constitue un élément indispensable à la connaissance des besoins, des carences éventuelles à pallier et à la formulation d'axes d'intervention prioritaires.

L'observation sectorielle ou territoriale des sports de nature

Observer les sports de nature revient donc à mobiliser des données existantes ou à en recueillir de nouvelles, à les traiter et les analyser pour rendre compte des multiples retombées territoriales. À cet effet, le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) mène depuis 2005 des travaux visant à constituer un savoir transversal sur les enjeux du développement maîtrisé des sports de nature. Les indicateurs définis pour mesurer le poids de ces activi-

tés sportives relèvent des champs suivants : l'emploi, les lieux de pratiques et les pratiquants au sens large. Les méthodes et outils de recueil déployés à ce jour par le réseau national des sports de nature, affinent la vision offerte par les données quantitatives existantes (licences, clubs, espaces, sites et itinéraires) et mobilisent trois sources de données principales : les éducateurs, les pratiquants et les organisateurs de l'activité.

Grâce à l'appui des acteurs du réseau et de consultants spécialisés, des dispositifs sont mis en œuvre dans le but d'évaluer par exemple la réalité de l'emploi dans les différentes filières d'activités des sports de nature. Ils permettent notamment de disposer de données relatives à une filière spécifique de professionnels de l'encadrement, en fonction de l'activité dans laquelle ils exercent (pêche, cyclisme, spéléologie, etc.). D'autre part, les données mobilisées n'ont pas pour unique objectif d'orienter les politiques sectorielles. Elles tendent également à proposer des valeurs de référence qui permettront de comparer et relativiser les données dans l'étape d'analyse et d'interprétation des résultats de la démarche d'observation. À cet effet, [l'enquête nationale menée en 2011 auprès des éducateurs déclarés en activité dans le champ des sports de nature](#) permet de préciser les spécificités régionales (Auvergne et Franche-Comté) en matière de profils d'éducateurs ou de fonctions exercées. La comparaison des données à différentes échelles met ainsi en évi-

dence les besoins spécifiques en encadrement et permet de formaliser des contenus de formation adaptés aux territoires. En 2015, l'enquête nationale va être reconduite dans un premier temps auprès des éducateurs intervenant exclusivement dans le champ des sports de nature. Elle sera ensuite complétée par un questionnaire mené auprès des éducateurs, dont les prérogatives ne portent pas exclusivement sur les sports de nature.

Dans un contexte de correction des inégalités d'accès à la pratique sportive, une autre catégorie d'individus fait l'objet d'une attention et d'un suivi particulier en matière d'observation : les pratiquants. Une connaissance fine de cette population, licenciée ou non, représente un enjeu essentiel pour un développement maîtrisé des sports de nature. Cependant, le réseau des sports de nature ne dispose, à ce jour, que d'une vision partielle du profil, des comportements ou des attentes des pratiquants.

Actuellement, les données recueillies par le biais des manifestations sportives ne suffisent pas à apprécier la diversité des pratiquants sportifs de nature et leurs attentes. Pour pallier ce manque d'éléments représentatifs, la DRJSCS Nord - Pas-de-Calais en partenariat avec le PRNSN a développé une





L'Observatoire des sports de nature sur le nouveau site internet du réseau

approche territoriale en initiant, en 2011, une [enquête visant à mieux connaître les pratiquants utilisateurs des espaces naturels du territoire](#). Les prochaines expérimentations sectorielles s'intéresseront aux pratiquants d'une « famille d'activités ». Ainsi une première étude portera sur la pratique du vélo.

Les méthodes et outils modélisés délivrent des données fiables et déterminantes de l'offre et de la demande sportives d'un territoire, qu'il convient de considérer dans une démarche de diagnostic pour élaborer des plans d'actions opérationnels. Toutefois, les données recueillies peuvent également concourir à des processus d'évaluation des impacts d'actions ou de politiques publiques. Pour ce faire, il apparaît nécessaire de définir une série d'indicateurs de suivi, permettant d'évaluer, sur une période longue, si les objectifs fixés dans le cadre d'une politique ont été atteints. C'est en ce sens que s'orientent les travaux expérimentaux menés par le PRNSN en partenariat avec la région Rhône-Alpes et le commissariat de Massif central dans la mise en œuvre de leur politique d'amélioration de l'offre sportive de nature. L'accompagnement du PRNSN porte ici sur la proposition d'une grille de lecture visant à mesurer le taux d'activité « sports de nature » d'un territoire et de suivre les effets des politiques territoriales via l'élaboration régulière de tableaux de bord.

Vers un observatoire partagé des sports de nature

Outre le développement de méthodes de recueil de données et l'appui à la définition d'indicateurs de suivi, le PRNSN souhaite valoriser les informations existantes (licences, clubs, espaces, sites et itinéraires...) et accroître leur visibilité en les centralisant dans un observatoire en ligne des sports de nature. Cet outil de mutualisation met à disposition les données et méthodes selon différentes clés de lecture : une entrée par territoires grâce à une cartographie et une entrée thématique grâce aux publications restituant et analysant les résultats des études menées. Cet observatoire répond au double objectif d'amélioration de la lisibilité des données disponibles d'une part, et à la nécessaire territorialisation de données issues d'enquêtes nationales d'autre part. Gageons que cette observation permette d'évaluer le poids des sports de nature aux différents échelons territoriaux, et leur contribution au développement des territoires et du sport pour tous. ●

EN SAVOIR PLUS



[Contacter le PRNSN](#)



[Enquête nationale sur l'emploi des éducateurs déclarés en sports de nature \(PRNSN, 2014\)](#)



[L'Observatoire des sports de nature](#)

LES BRÈVES

ACTUALITÉ

Réduire l'impact environnemental des textiles imper-respirants

Dans le cadre de ses actions de soutien aux pratiques durables et responsables, le pôle innovation et développement durable d'Outdoor Sports Valley (OSV) s'engage aux côtés d'autres organismes européens pour réduire l'impact environnemental des textiles imper-respirants de demain au travers d'une enquête internationale sur les traitements de déperlance. Que vous soyez pratiquant d'une activité sportive, utilisateur d'équipements imper-respirants ou un professionnel directement impliqué dans la fabrication de produits textiles déperlants, vous pouvez prendre part à l'étude et contribuer à la transition vers des produits plus écologiques et plus sains. Rendez-vous sur le site d'OSV pour en savoir plus et répondre aux questionnaires qui vous sont réservés.

www.outdoorsportsvalley.org

JURIDIQUE

Équitation : retrait de la norme EN 1384

Décision d'exécution de la Commission du 13 octobre 2014 retirant du Journal officiel de l'Union européenne la référence de la norme harmonisée EN 1384 « Casques de protection pour sports hippiques ». Cependant, les casques fabriqués avant l'entrée en vigueur du retrait de la norme, soit le 5 novembre 2014, et conformes à cette norme peuvent encore être utilisés et vendus, car la norme EN 1384 n'est qu'une simple présomption de conformité à la directive européenne. Les casques fabriqués ou mis sur le marché européen depuis le 5 novembre 2014 doivent être conformes à la directive européenne et porter la mention « CE » ainsi qu'une référence aux activités équestres. En savoir plus sur le cadre réglementaire de l'équitation :

www.sportsdenature.gouv.fr/equitation

Un nouveau parc naturel marin en façade atlantique

Le parc naturel marin Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis vient d'être créé. Ce 7^e parc naturel marin est le plus vaste à ce jour avec une superficie de 6 500 km² d'espace marin sur la façade atlantique. Il s'étend sur environ 800 km de côtes sur les départements de Vendée, Charente-Maritime et Gironde.

www.aires-marines.fr

ACTUALITÉ

Fréquentation des voies vertes, un outil pour valoriser les données

La plateforme nationale des fréquentations est un outil de mutualisation de compteurs vélo. Elle permet d'observer les fréquentations cyclables à l'échelle de la France et de rendre compte des fréquentations sur des itinéraires entiers. Ce projet est cofinancé par la Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo. Parce que les données de fréquentation sont précieuses pour évaluer les retombées économiques du vélotourisme et justifier de nouveaux investissements, il est important, outre la collecte et l'analyse, de bien communiquer sur ces données pour mettre en valeur l'attractivité des voies vertes et se conformer à la nouvelle réglementation sur l'ouverture des données publiques (open data).

www.departements-regions-cyclables.org

ACTUALITÉ

Roulez jeunesse !

La Fédération française de cyclotourisme invite les jeunes cyclotouristes à participer cet été à deux grands rendez-vous nationaux : le Trait d'Union et le Paris-Brest-Paris. Deux courses mythiques, l'occasion de vivre un grand moment sportif. Des places sont encore disponibles.

jeunes@ffct.org

L'EXPÉRIENCE

Évaluation des retombées économiques de la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme



STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET

Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT)



ENJEU

Développement des territoires



ÉCHELLE TERRITORIALE

Locale

La Semaine fédérale internationale de cyclotourisme est la manifestation phare de la Fédération française de cyclotourisme. Elle regroupe chaque année entre 10 000 et 15 000 cyclotouristes sur route ou à VTT, pendant la première semaine d'août.

Afin de permettre la pérennisation de la semaine fédérale mais aussi d'autres grandes manifestations de cyclotourisme, la fédération a souhaité en valoriser les impacts économiques sur le tissu économique local, à différentes périodes. La connaissance de ces impacts permet aux organisateurs de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue et de valoriser la portée de leurs événements à différentes échelles territoriales.

Une première évaluation a été menée en 2008 et une seconde en 2014. Les deux évaluations ont été menées selon les principes méthodologiques préconisés dans le mémento [Évaluation des retombées économiques d'une mani-](#)

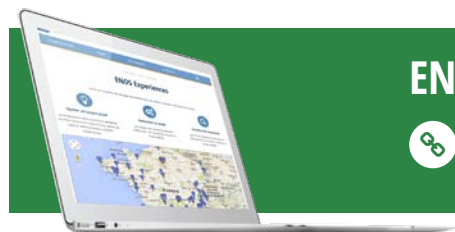
[festation sportive : outils pour la mise en œuvre](#) (PRNSN, 2010) et dans le guide de [La mesure de l'impact d'un événement touristique](#) (Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services, DGCIS, 2010). Cette méthodologie se concentre plus particulièrement sur la mesure de l'impact économique primaire de court terme. Par conséquent, seuls les flux financiers directement imputables à la manifestation sont pris en compte. Les deux critères discriminants retenus pour identifier les visiteurs générateurs d'impacts sont leur provenance géographique et le motif de leur présence sur le territoire de référence.

En 2008, la semaine fédérale a permis une injection nette de 4 944 058 € au sein du tissu économique du département du Maine-et-Loire, soit près de 336 € en moyenne par participant ! ●

EN SAVOIR PLUS



Consulter le détail de cette expérience



ENOS EXPERIENCES



Découvrez toutes les expériences du réseau européen des sports de nature

LE TÉMOIGNAGE



Isabelle Gautheron

DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE
ADJOINTE DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

Comment ont été accueillis les résultats de cette étude par les acteurs du territoire ? Ces données vous ont-elles permis de faire évoluer la manifestation et de mobiliser davantage de partenaires ?

Aucun territoire ne peut être indifférent aux résultats de cette première évaluation. Ces enquêtes ont deux objectifs majeurs, celui de mesurer l'impact économique de la manifestation sur le tissu économique local et celui de pérenniser les grandes manifestations de cyclotourisme.

Les résultats des enquêtes nous permettent d'avoir une meilleure connaissance des participants et de leurs comportements de consommation. Ces évaluations sont à la disposition des organisateurs des semaines fédérales à venir, elles peuvent être de véritables outils pour optimiser la manifestation (inciter les collectivités locales à accompagner les organisateurs, capter des partenaires, optimiser la qualité de l'accueil des participants...)

Comment s'organise l'évaluation des retombées économiques, quels sont les moyens à mobiliser ?

Au-delà du besoin qui existait, c'est l'opportunité proposée à la fédération par le Pôle ressources national des sports de nature qui a enclenché la démarche. La semaine fédérale était l'évènement majeur à observer. Le travail fut organisé et concerté entre les différents intervenants. Pour l'élaboration de l'enquête, nous avons bénéficié de l'expertise et de l'accompagnement du PRNSN, mais aussi du savoir-faire d'un cabinet spécialisé. Pour la diffusion et le recueil des données, la rigueur et la pédagogie de FFCT et des organisateurs

ont été indispensables pour faire adhérer les participants à la démarche et avoir un maximum de retours.

Le traitement des données a été fait par le cabinet au regard des objectifs recherchés de l'enquête et des éléments à mettre en évidence.

Avez-vous déjà des éléments de comparaison entre 2008 et 2014 ? Quelles sont les tendances ? Comment les interprétez-vous ?

La tendance qui se dégage est que la semaine fédérale est une manifestation économiquement intéressante pour un territoire. Cela a été confirmé par l'évaluation de 2014, même si les résultats sont légèrement en recul.

Près de 98 % des personnes interrogées viennent spécifiquement pour l'évènement. La réussite d'une semaine fédérale dépend du territoire sur lequel elle se déroule, au travers des circuits de randonnée proposés, de l'attractivité touristique et du programme d'animation proposé par l'organisateur. L'analyse des dépenses montre une fois de plus que les taux de consommation restent élevés même si on ne peut pas nier l'impact de la crise économique actuelle.

Cette démarche d'évaluation et de suivi a-t-elle insufflé une dynamique d'observation plus globale et pérenne au sein de la FFCT ?

La fédération ne disposait d'aucune donnée en interne sur l'activité du cyclotourisme. Aujourd'hui, face à la mutation de la société et à l'évolution des pratiques sportives, il y a un besoin de mieux connaître notre public, existant et potentiel, et de mieux appréhender la concurrence avec l'émergence du secteur privé. Nous avons entrepris, toujours avec le PRNSN, la même [démarche d'observation sur la « Maxi Verte 2014 »](#), randonnée nationale de VTT. Nous envisageons aussi de mener d'autres études sur des manifestations de grandes envergure, comme « Toutes à Vélo » et le « Paris-Brest-Paris ». Il existe actuellement beaucoup d'études sur la pratique du vélo, mais dans une approche globale et, bien souvent, comme moyen de déplacement et sous un angle socio-économique. Aussi, la FFCT réfléchit à mener une étude plus large sur l'impact économique de ces propres activités autour du cyclotourisme et de la randonnée à vélo.

Aujourd'hui, il nous semble indispensable de disposer d'une base de données fiable et consultable. En effet elle constitue un outil de suivi de nos activités et de nos pratiquants, c'est également un outil d'aide à la décision dans le cadre de projets innovants. Par ailleurs ces données permettent de communiquer de manière objective. ●

EN SAVOIR PLUS



[Fédération Française de Cyclotourisme \(FFCT\)](#)



[Étude des retombées globales de la Maxi Verte \(PRNSN, 2013\)](#)

LES BRÈVES

KIOSQUE

Le syndrome de manque de nature : comment la nature contribue au bien-être humain

La Dynamique Sortir du Réseau École et Nature a présenté le syndrome de manque de nature lors d'une conférence suivie d'un temps d'échange. Depuis les années 90, des maladies telles que l'obésité, l'hypertension, le diabète, les cancers, les dépressions ou encore le stress, se développent fortement dans les pays occidentaux. La sédentarité, le manque d'activité physique et le rythme de vie entre autres raisons, sont mis en cause. Des chercheurs émettent l'hypothèse que les problèmes physiques et psychiques identifiés sont également dus à un manque de contact avec la nature. Pour passer de l'hypothèse aux preuves, de nombreuses études scientifiques sont menées. Quels en sont les résultats ? Quelles sont les pistes pour remédier au syndrome de manque de nature ? L'enregistrement de la conférence et divers documents sur ce sujet sont accessibles en ligne.

biodiversite.reseautnature.org

KIOSQUE

Les groupements d'employeurs du secteur non marchand

Le Groupement d'Employeurs (GE) représente une réponse pertinente aux besoins d'emplois partiels et saisonniers au sein des associations. Par ailleurs, cet outil peut constituer une solution intéressante pour mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires et éducatifs. Réalisé dans le cadre d'un partenariat entre le ministère chargé des Sports et l'Avise, ce document propose des éléments clés d'information et d'analyse sur les groupements d'employeurs du secteur non marchand et décrypte les enjeux propices à son développement.

www.avise.org

AGENDA

1^{er} - 5 juin 2015

Semaine nationale du vélo à l'école et au collège

Partout en France

eduscol.education.fr

AGENDA

2 - 5 juin 2015

Développement qualitatif des accueils collectifs de mineurs et partenariat institutionnel

Vallon Pont d'Arc (Ardèche)

www.sportsdenature.gouv.fr

AGENDA

4 et 5 juin 2015

Montagnes de France

Deux journées de colloques gratuites réuniront les meilleurs experts de la montagne en France : élus, sportifs de haut niveau, universitaires, juristes, philosophes, chefs d'entreprise, gestionnaires d'espaces naturels... Tous viendront débattre et exposer leur vision de la montagne. Sénat (Palais du Luxembourg)

www.parcsnationaux.fr

AGENDA

6 juin 2015

Fête du vélo

Des événements partout en France

www.feteduvelo.fr

La Lettre et le site du réseau des sports de nature font peau neuve

Plus claires, lisibles et interactives...

[Découvrez le nouveau site www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

[Découvrez les nouvelles fonctionnalités](#)

